

**MAIRIE
DE
SAUSHEIM**



JG/LB

**PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUSHEIM
SEANCE DU 30 MAI 2023 A 19 H 30**

Présents : Guy OMEYER, Danièle MIMAUD, Robert FEKETE, Michèle DUDA, Denis LIGIBEL, Sophie LENET, Laurent GRAFF, Catherine CHEMIN, Dominique HABIG, Fabienne BEYER, Nadia BENTZ, Christian SCHIEBER, Laurent STADELMANN, Marie-Christine GOEPFERT, Adrien DUDA, Muriel WALTER, Michel DE LA TORRE, Karine LEMART, Jean-Jacques MISLIN, Maria BUTZ, Cédric HEMMERLIN, Catherine KEMPF, Jessica CHEVALIER, Anne-Gaëlle WEISS

Absents : Daniel BUX, Jeannine SPENLE, Céline ELMINGER, Laurent SCHAEGIS

Excusés : Adrien GALLIATH

Procurations : Adrien GALLIATH à Dominique HABIG

Secrétaire de séance : Jean GAUGLER – Directeur Général des Services

ADMINISTRATION GENERALE

**POINT N°1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
24 AVRIL 2023**

Celui n'appelant aucune remarque, ni observation, est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

**POINT N°2 : RENOVATION THERMIQUE DE LA SERRE MUNICIPALE – APPROBATION
DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 26 000 € HT ;
- Valide le plan de financement exposé ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter un appui :
 - De l'Etat au titre du fonds vert ;
 - D'éventuels autres financeurs afin de diminuer le reste à charge.

ENVIRONNEMENT

POINT N°3 : FIXATIONS DES TARIFS 2024 POUR LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Considérant qu'une augmentation de la TLPE a été votée en 2022 pour les tarifs applicables en 2023, il n'est pas souhaité de nouvelle augmentation pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Maintient la mise en œuvre sur le territoire communal de la taxe locale sur la publicité extérieure (T.L.P.E.) et décide d'y appliquer les modalités précisées ci-dessus ;

Article 2 : Décide de l'application des tarifs présentés ci-dessous pour l'année 2024 :

2024	Enseignes			Dispositifs publicitaires et préenseignes (Supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et préenseignes (Supports numériques)		Recettes estimées
	Superficie inférieure ou égale à 12 m²	Superficie supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 50 m²	Superficie supérieure à 50 m²	Superficie inférieure ou égale à 50 m²	Superficie supérieure à 50 m²	Superficie inférieure ou égale à 50 m²	Superficie supérieure à 50 m²	
	16,70 €	33,40 €	66,80 €	16,70 €	33,40 €	50.10 €	100.20 €	133 000 €

Article 3 : Décide de ne pas appliquer d'exonération ou de réfaction sur ces tarifs.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération.

MARCHES PUBLICS

POINT N°4 : DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – LISTE DES MARCHES CONCLUS

Le Conseil Municipal prend acte de la liste des marchés conclus durant le 1^{er} trimestre 2023.

POINT N°5 : PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES – AUTORISATION DE SIGNER LE LOT 02 – RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES POUR LES BESOINS DE VILLE DE SAUSHEIM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant aux sociétés et pour les tarifs précisés dans le tableau susvisé.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous avenants y correspondant.

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°6 : RECRUTEMENT DE SAISONNIERS POUR LA PERIODE ESTIVALE 2023

Le Conseil Municipal prend acte du recrutement de saisonniers pour la période estivale 2023.

URBANISME

POINT N°7 : ACQUISITION ET CESSION RUE DES PYRENEES – DELIBERATION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve ladite délibération modificative.

Prochaine Séance du Conseil Municipal : Lundi 26 juin 2023



Le Maire,

Guy OMEYER